

« [...] Si l'étranger, au mépris de la neutralité dont nous avons toujours scrupuleusement observé les exigences, viole le territoire, il trouvera tous les Belges groupés autour du souverain, qui ne trahira pas, qui ne trahira jamais son serment constitutionnel, et du gouvernement, investi de la confiance absolue de la nation toute entière (*Ovations prolongées*). Un pays qui se défend s'impose au respect de tous : ce pays ne périt pas. (*Acclamations*). Dieu sera avec nous dans cette cause juste. Vive la Belgique indépendante ! »

Extrait du discours du roi Albert lors de la séance extraordinaire du Parlement, le 4 août 1914 à 10h.